

# **CR rencontre avec Alan Confesson et Amélie Audibert**

**mardi 22 Février 2022**

Présents : Eve Fraenckel, Marie-Laure Loustalot-Forest, Anne-Marie Rivolta, Marie-Thérèse Lavauden – Christine Chabord – Dominique Grand  
Excusés : Agnès Bassaler – Olivier Queinnec – Jean-Pierre Gambotti – Gilles Dumolard

L'entretien a duré 1h30 dans un climat d'écoute. Avec une approche pragmatique des sujets. Attendons les éventuelles suites opérationnelles.

L'échange a été concentré sur 4 thèmes :

- 1- Passages non-protégés
- 2- Envahissement des terrasses et conséquences sur la circulation piétonne
- 3- Tags
- 4- Jardin de Ville

A. Confesson a ajouté le Plan Eaux

## **1 . Passages non protégés :**

*AC* = il y a des discussions entre élus mais pas de « religion ». En revanche, si le marquage au sol n'est pas clair sur un passage exposé et très emprunté, le marquage sera remis

*UHCV* = Priorité à Berriat/Gambetta/La fontaine

Hors secteur 2 = forte insistance sur la sortie de la gare

(côté Sacré Coeur) où rien est indiqué et où voitures et tram débouchent de tous côtés

*AC* = Conscient du pb pour Berriat, fera remonter notre demande

Gare : écrire à S. Laval, O. Bertrand (resp.secteur gare), G. Namur et lui-même, en argumentant notre demande par rapport aux personnes non-voyantes et à mobilité réduite.

## **2. Envahissement des terrasses et impact sur la circulation**

*AC* = point sur les travaux en-cours :

. difficulté à faire respecter la piétonisation Ste Claire/ND et maîtriser les extensions du secteur.

. Coopération avec la préfecture pour contraindre les terrasses

### **. Référentiel Terrasses :**

Il est en cours de révision et définit le cadre et les normes qui doivent contraindre l'aménagement d'une terrasse (paravents, chevalets, jardinières ...)

Il rappelle les règles de conduite (ex. non aux véhicules, stationnés, hors des heures autorisées devant leur commerce ou leur café)

L'accord, accordé aux terrasses, durant le Covid pour maintenir les distances est retiré. Elles doivent rester sur leur taille originelle.

Seules, sont maintenues celles qui ne pouvaient se déployer sur le trottoir pour rendre libre la circulation et qui à cette condition s'installent sur les place de stationnement.

**UHCV** Comment sont contrôlées ces terrasses ?

**AC** = étude au cas par cas en partant de toutes les terrasses et non en demandant à chaque terrasse qui souhaite une extension de solliciter une autorisation.

Par manque de personnel , il est impossible de contrôler individuellement, sachant qu'une amende de 135 € n'est pas dissuasive et qu'il faudrait « décupler » les agents de la police municipale et arriver à quelques retraits d'autorisation.

**AC** conseille de faire remonter les cas suspects, via le « fil de la ville »

**UHCV** : devant cet écueil pour contraindre, comment contractualiser a minima ces règles ? Et quand ce référentiel sera-t-il achevé ? Servira-t-il de point d'appui pour une action parlementaire ?

**AC** : Pas de date définie pour l'achèvement.

En lien avec Maud Tavel, souhaite saisir un parlementaire pour envisager une loi traitant d'un pb qui ne concerne pas que Grenoble

### **3. TAGS**

**AC** : sujet commun à toutes les UQ.

Le phénomène atteint une telle ampleur que la brigade anti-tags est submergée. Elle nettoie ceux qui sont de la responsabilité de la collectivité comme le mobilier urbain,

Le service Otags se consacre aux tags véhiculant des messages injurieux, racistes. Restent du domaine privé les façades des immeubles ou les tags sur les toits (intrusion dans une copropriété non sécurisée).

Une amende Tag = le coût du nettoyage pour la municipalité

**UHCV** = reprendre le principe de la Belle saison mais pour les tags = une journée de service collectif à nettoyer les tags

**AC** : Pourquoi pas on va y réfléchir ?

Conclusion du sujet par la remise de l'album photos.

#### **4. Jardin de Ville :**

**AC :**

les travaux réalisés pour 300 000€ concernent la mise en sécurité de l'hôtel Lesdiguières

La réhabilitation se fera en plusieurs étapes selon l'enveloppe budgétaire et les aides et subventions.

L'aménagement s'effectuera par une approche globale Hôtel et jardin

Dans l'approche de l'espace public, la priorité va aux jeux d'enfants.

Gros budget à prévoir avec le sol non stabilisé et les équipements à remplacer

La dalle sera aménagée dans la foulée.

**UHCV :** Comment nous intégrer dans cette réflexion, d'autant que nous avons des archives qui peuvent être utiles ?

**AC :** nous avons déjà retenu que vous étiez intéressés et feront appel à vous quand nous en saurons davantage sur le financement.

#### **5. Plan eaux,**

**AC**

Piloté par G. Namur pour la remise en eau des fontaines et installation des bornes eau potable.

Place Victor Hugo, elle redémarrera fin 2022. Il faut refaire tout le réseau.

Sont prévues

- fontaines ornementales et patrimoniales

- fontaines à sécuriser car l'eau circule en vase clos (ex. caserne Bonne)

Avec la chaleur des étés, déploiement de bornes de distribution d'eau potable

**UHCV :** et rue Montorge, en lui tendant les 2 photos ?

**AC :** les 2 fontaines Montorge sont dans le plan, conscient des canalisations à refaire.

Amélie Audibert va nous envoyer le plan fontaines pour 2022

#### **Conclusion :**

**UHCV** demande une déambulation aux beaux jours

**AC :** quand vous voulez mais avec une thématique et pourquoi pas celle de l'accessibilité

Il propose de poursuivre cet échange à notre demande (passer par Amélie Audibert)